

CAMPING L'OLIVIER
Camping 3 étoiles
112 Route de Congénies
30250 JUNAS
Tél : 04 66 80 39 52
contact@campinglolivier.fr
www.campinglolivier.fr



Ouverture

Emplacements et Locatifs : 1er Avril au 13 Octobre 2017

45 emplacements (41 tourisimes et 4 loisirs)
 1ha. 17 locatifs. 24 emplacements nus



TARIFS SPECIALS GRAND WEEK END 2017

Période	<u>WEEK END DE PAQUES</u> 2 nuits 15/04 au 17/04	<u>WEEK END DU 1er et 8 MAI</u> 2 nuits 29/04 AU 01/05 06/05 AU 08/05	<u>WEEK END ASCENSION</u> 3 nuits 25/05 AU 28/05	<u>WEEK END PENTECOTE</u> 2 nuits 03/06 AU 05/06
Chalet 5 personnes	120 €	130 €	200 €	140 €
Mobil home 4/5 personnes	120 €	130 €	200 €	140 €
Mobil home 4 personnes CLIMATISE	120 €	130 €	190 €	140 €
Chalet 4 personnes	120 €	130 €	180 €	130 €
Mobil-home 2 personnes	90 €	110 €	155 €	120 €
Bungalow Toilé Tithome 4 pers sans sanitaires	Non ouvert	90 €	150 €	110 €

Pour toutes demandes de nuits supplémentaires pour les week-end fériés, n'hésitez pas à nous contacter

Taxe de séjour est de 0.55 € par jour et par personne de + 18 ans

TARIFS NUITEE – WEEK END – MID WEEK - Saison 2017 – Locations (Hors Haute Saison et Pont de Avril, Mai et Juin ci-dessus)

	1 NUIT	2 NUITS	3 NUITS
Chalet 5 personnes	72 €	110 €	165 €
Mobil home 4/5 personnes	72 €	110 €	165 €
Mobil-home 2 personnes	58 €	85 €	130 €
Mobil home 4 personnes + CLIM	62 €	110 €	165 €
Chalet 4 personnes	62 €	100 €	150 €
Bungalow Toilé Tithome 4 pers sans sanitaires	52 €	85 €	130 €

- Ces prix comprennent la location et les services du camping (piscine, jeux,...)

Services Payants :

Lit de bébé (sur réservation) : 10€. Baignoire bébé gratuite.

Location de draps (5€ la paire) sur réservation.

Forfait ménage 70 €,

Visiteurs : 3.00 € / jour.

Animal : 15 € / le week-end.

LES FRAIS DE DOSSIER SONT OFFERTS CES WEEK END

- Machine à laver : 5€
- Location de barbecues : 10 €/ week-end ou 4 € la journée

Snack ouvert tous les soirs des week-end des ponts de Mai et Juin

Épicerie d'appoint ouverte du 29/04 au 13/10/2017

Conditions de réservation

La réservation devient effective après réception du contrat de réservation complété et signé et de son règlement ; une confirmation vous est alors adressée soit par mail soit par courrier.

Locations : arrivée à partir de 10 h – départ avant 18 h. **Attention, nous ne faisons pas de départ pendant le temps de midi**

Le client s'engage à respecter et à faire respecter par les personnes l'accompagnant, le règlement intérieur du camping. Le client doit être en possession d'une assurance en cours de validité pour la couverture de la responsabilité civile. Toute location est faite pour le nombre de personnes signalées lors de la réservation. Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée sans l'accord de l'exploitant.

Paiement:

Le règlement sera réglé à hauteur de **100 %** à la réservation soit par chèque soit par carte bancaire soit par chèque vacances avec le contrat de réservation et la taxe de séjour sera réglée à votre arrivée. Pour toutes réservations faites moins de 15 jours avant la date du séjour le règlement sera fait uniquement par carte bancaire.

A votre arrivée, 2 cautions vous seront demandées une de 350 € pour le mobil home et une de 50 € pour le forfait ménage. Elles vous seront restituées lors de l'inventaire le jour de votre départ et dans le cas où la location sera rendue dans le même état de propreté que lors de votre arrivée.

En cas d'annulation :

- Pour les week-end aucun remboursement ne sera fait sauf en cas de souscription de l'assurance annulation. En cas de départ anticipé ou d'arrivée retardée, il ne sera fait aucune réduction. A défaut de message du client précisant qu'il a dû différer la date ou l'heure de son arrivée, la location deviendra disponible dès le lendemain à partir de 10 heures selon la date mentionnée sur le contrat de réservation et le règlement versé reste acquis à l'exploitant. Une assurance annulation facultative vous est proposée.

Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégories ne sont pas admis dans le camping.

Les animaux doivent faire leurs besoins à l'extérieur du camping. En cas d'accident les propriétaires doivent ramasser sinon une amende de 10 € sera facturée à chaque manquement à cette règle.

Vous devez apporter le carnet de vaccination et le présenter à l'accueil lors de votre arrivée.

Seuls les animaux de petite taille sont autorisés sur le camping.

Aucun animal ne doit être laissé seul dans la location ou sur l'emplacement en cas d'absence du propriétaire aussi bien si vous souhaitez sortir ou si vous allez à la piscine.